

DIVULGATION DE TRANSFERT D'UN IMMEUBLE NON INSCRIT AU REGISTRE FONCIER

(Loi concernant les droits sur les mutations immobilières RLRQ, Chapitre D-15.1)

Entre personnes physiques

Identification du cédant : _____

Adresse principale : _____

Nom de rue : _____

Ville : _____ Province : _____

Code postal : _____ Pays : _____

Identification du cessionnaire : _____

Adresse principale : _____

Nom de rue : _____

Ville : _____ Province : _____

Code postal : _____ Pays : _____

Identification de la propriété :

Adresse : _____

Ville : _____ Province : _____

Code postal : _____ Pays : _____

Cadastre : _____

Date du transfert : _____

Mention dans l'acte constatant le transfert de l'immeuble;
(Loi sur les droits de mutations immobilières art.9)

Montant de la contrepartie : _____

Montant constituant la base d'imposition : _____

Montant du droit de mutation : _____
(réservé à la Municipalité)

Signature :

Cédant (vendeur)

Date

Cessionnaire (acheteur)

Date

Joindre le contrat à la présente.

Tout avis de divulgation devra être accompagné d'une copie de l'acte notarié en minute ou d'une copie de l'acte de vente sous seing privé constatant le transfert de l'immeuble.
Les renseignements contenus dans cet avis seront transmis au ministère du Revenu par la Municipalité afin de permettre l'identification du cessionnaire de l'immeuble n'ayant pas divulgué la cession du respect des conditions d'exonération.